



Acte n° 2024C87

## DELIBERATION SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 AVRIL 2024

Nombre de Conseillers :

En exercice : 45

Présents : 29

Pouvoirs : 8

Votants : 37

Date de convocation du Conseil Communautaire :

Le 05/04/2024

**Présents** : Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Marcel BABAD, Emilie BERTHOLON, Stéphane BERTHOMIEU, Ingrid BESSON, Carole BONTEMPS-HESDIN, Valérie BOYER, Armand CHAUMONT, Jacques CORMORECHE, Pascal CUNY, Carole DEMANGE, Nicole DUGELAY, Gilles GARNIER, Agathe IACOVELLI, Vincent LAUTIER, Corinne MARTIN GAJAC, Patrick NABETH, Michelle NUGUET, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Sylvie PERMEZEL, Delphine PICHOURON, David POMMIER, Gérard PORRETTI, Nathalie TISSERAND, Frédéric VALLOS, Catherine VIGNON, France-Line VINCENT.

**Absents excusés** : Cécile BAUDOUX, Fabien BIHLER, Emmanuelle CARGNELLI, Patrick CHARRONDIERE, Anne-Marie DEGUEURCE (Pouvoir à Patrick NABETH), Elise DIENNET (Pouvoir à Gilles GARNIER), Jean-Jacques DUMONT (Pouvoir à Carole BONTEMPS-HESDIN), Yves DUMOULIN (Pouvoir à Richard PACCAUD), Christine FORNES (Pouvoir à Michelle NUGUET), Nadia GUYON (Pouvoir à Stéphane BERTHOMIEU), Bruno HENRY, Amina LEGHNIDER, Stéphanie PALLIER, Bernard REY, Pierre ROSET (Pouvoir à Armand CHAUMONT), Richard SIMMINI (Pouvoir à Marc PECHOUX).

**Secrétaire de séance** : France-Line VINCENT.

### **OBJET** : FINANCES – Indemnités perçues par les élus communautaires en 2023

Vu l'article L5211-12-1 du CGCT

M. Stéphane BERTHOMIEU, Vice-Président en charge des finances, des ressources humaines et de la mutualisation, rappelle que depuis l'entrée en vigueur de la loi dite « Engagement et proximité », tant les communes (CGCT, art. L. 2123-24-1-1) que les intercommunalités (CGCT, art. L. 5211-12-1) sont tenues de présenter un état annuel des indemnités brutes perçues respectivement par les élus municipaux et communautaires, pour l'année N-1.

Ainsi, chaque année, les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre établissent dorénavant un état présentant l'ensemble des indemnités de toutes natures, libellées en euros, dont bénéficient les élus siégeant dans leur conseil, au titre de tout mandat ou de toutes fonctions exercés en leur sein et au sein de tout syndicat au sens des livres VII et VIII de la présente partie ou de toute société mentionnée au livre V de la première partie ou filiale d'une de ces sociétés.

Cet état est communiqué chaque année aux conseillers communautaires avant l'examen du budget de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre.

Il précise que concernant la CCDSV, cette obligation ne vise que les indemnités relatives aux mandats et fonctions que les élus communautaires occupent en qualité de conseillers communautaires.

Liste des élus	Mandat CCDSV 01/01 au 31/12/23	montant annuel brut CCDSV	Autres Mandats (date de versement indemnités)	Montant annuel brut pour les autres mandats	Total indemnités annuelles pour 2023
PECHOUX Marc	Président	29 201,16			<b>29 201,16</b>
DUMOULIN Yves	1er Vice Président	9 733,68			<b>9 733,68</b>
BONTEMPS HESDIN Carole	2e Vice Présidente	9 733,68	SCOT (VP à c/ 01/10/20)	4 467,72	<b>14 201,40</b>
LAUTIER Vincent	3e Vice Président	4 866,84	SYTRAIVAL (VP à c/01/10/20)	9 168,84	<b>14 035,68</b>
VALLOS Frédéric	4e Vice Président	9 733,68			<b>9 733,68</b>
POMMIER David	5e Vice Président	8 273,64	SIAH (Pdt à c/01/10/2020)	5 793,72	<b>14 067,36</b>
FORNES Christine	6e Vice Présidente à compter 01/04/2021	9 733,68			<b>9 733,68</b>
BERTHOMIEU Stéphane	7e Vice Président	9 733,68			<b>9 733,68</b>
PACCAUD Richard	8e Vice Président	9 733,68			<b>9 733,68</b>
AUMONIER Gabriel	9e Vice Président	9 733,68			<b>9 733,68</b>
NABETH Patrick	10e Vice Président	9 733,68			<b>9 733,68</b>
GARNIER Gilles	11e Vice Président	9 733,68			<b>9 733,68</b>
SIMMINI Richard	12e Vice Président	9 733,68			<b>9 733,68</b>
ALBAN Didier			SIAH (VP à c/01/10/2020)	2 491,86	<b>2 491,86</b>
HENRY Bruno			SIAH	2 491,86	<b>2 491,86</b>

Vu l'avis favorable du Bureau en date du 04/04/2024,

Le Conseil communautaire :

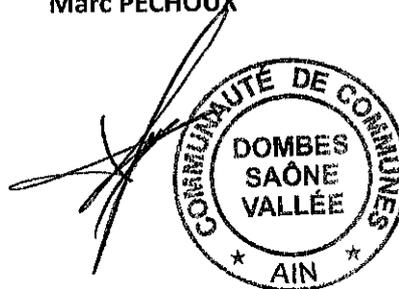
- ✓ **PREND ACTE** à l'unanimité de la présentation de l'état présentant l'ensemble des indemnités de toutes natures, libellées en euros, dont bénéficient les élus siégeant au conseil communautaire pour l'année 2023,

A Ars-sur-Formans, le 11/04/2024

La Secrétaire de Séance,  
France-Line VINCENT



Le Président,  
Marc PECHOUX



Affichage électronique le : 16/04/2024